

Jean-Baptiste de Crollanza

Autor(en): **Gautier, Adolphe**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero**

Band (Jahr): **6 (1892)**

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-744527>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

HÉRALDIQUES

Organe de la Société Suisse d'Héraldique

SUISSES

paraissant à Neuchâtel.

N° 4.

JEAN-BAPTISTE DE CROLLALANZA

La mort vient d'enlever à la science héraldique un de ses plus zélés et de ses plus compétents adeptes. Le 8 mars s'est éteint à Pise, après une longue maladie, M. Jean-Baptiste de Crollalanza, bailli et commandeur de l'ordre du Saint-Sépulcre, chevalier de Saint-Maurice et Saint-Lazare, chevalier de la Couronne d'Italie et d'autres ordres, président fondateur de l'Académie royale héraldique italienne et membre d'une quantité de sociétés scientifiques.

La famille de Crollalanza, qu'on a écrit aussi Crollolanza, est originaire de Chiavenna, mais s'est étendue dans plusieurs pays ; ainsi on en trouve à San Marino, de même que aussi dans le Tyrol, enfin la branche à laquelle appartenait le défunt était établie à Fermo dans les Marches d'Ombrie. Un Crollalanza de la branche tyrolienne a été, de 1763 à 1779, professeur de philosophie et de physique à Soleure et y a laissé d'excellents souvenirs.

Jean-Baptiste est né à Fermo le 19 mars 1819 et a été dans sa jeunesse professeur d'histoire ; dans son âge mûr il s'est adonné avec un zèle de jeune homme à la science héraldique et à la généalogie. En 1870 il publia une histoire du comté de Chiavenna ; il travaillait à une histoire militaire de France, mais c'est surtout l'art héraldique qui le passionnait, et, dans ce domaine, il a beaucoup travaillé. Il a fondé l'Académie héraldique italienne à laquelle on peut dire qu'il a consacré sa vie, puisque c'est pour elle qu'il a transféré son domicile de Fermo à Pise. Il a dirigé la publication du *Giornale araldico-genealogico-diplomatico*, journal mensuel qui en est à sa dix-neuvième année et qui est l'organe de l'Académie héraldique. Un grand nombre d'articles de lui ont paru dans ce recueil ; il a même travaillé pour nous, ayant publié dans nos *Archives* un mémoire détaillé sur la famille Planta. En outre, chaque année il publiait depuis 1879 l'*Annuario*

della nobilito italiana. Mais ses plus grands ouvrages sont les *Memorie storico-genealogiche della Stirpe Waldsee-Mels-Collorado* et surtout son grand *Dizionario storico blasonico delle famiglie nobili italiane estinte e fioranti* en trois gros volumes qui devaient être continués.

Nous comptons que ces publications continueront ; en effet, ce qui nous en est un garant, c'est que le fils aîné du défunt, le chevalier Goffredo de Crollalanza, a les mêmes goûts que son père et a déjà fait plusieurs publications héraldiques importantes dont la dernière, qui remplit une double livraison du *Giornale* et a été tirée à part, est intitulée *Araldica uffiziale*. Nous espérons pouvoir sous peu publier dans nos *Archives* un article sur cet excellent traité.

Adolphe GAUTIER.



Chronique de la Société Suisse d'Héraldique.

Depuis notre dernière chronique, nous avons eu le plaisir d'enregistrer l'adhésion à notre Société de deux nouveaux membres, MM. Maurice Boy de la Tour, à Neuchâtel, et André Kohler, professeur

à Lausanne, qui figureront encore au nombre des membres fondateurs ensuite d'une décision prise d'accorder cette capacité à toutes les personnes qui se feraient recevoir avant l'expédition des diplômes.

Ainsi que nous l'avons dit, M. Ch. Bühler a bien voulu se charger du soin de dessiner le diplôme ; il nous en a soumis un projet très réussi qui a été adopté, et, s'étant aussitôt mis à l'œuvre, l'artiste vient de nous adresser le dessin définitif ; il ne reste plus que la reproduction en phototypie à faire. Nous espérons donc pouvoir bientôt le remettre aux membres de la Société.

Aux Sociétés étrangères qui ont bien voulu entrer en relations avec la nôtre, nous devons ajouter le nom du Conseil héraldique de France, dont le président, M. le vicomte de Poli, nous écrit très aimablement, se déclarant tout disposé à faire avec nous l'échange de nos publications. M. de Poli nous a déjà fait adresser les volumes de